

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Janvier 2020 - N° 103

Préervons
notre bien
commun



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



▪ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Les questions du TU / Racines d'avenir : les lieux-dits « Saint Remy » / Rencontre avec Roland Coumes / L'événement marquant : l'opération « Un enfant, un arbre 2019 ».



Elodie Dijoux
elodie.dijoux@ville-asnieres-sur-oise.fr

▪ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Le repas des adhérents du Club Senior / Fête d'Halloween de Risettes et Galipettes / Les actualités de Sports et Loisirs / La fin d'année de l'association Autour de l'école / Plantation des bulbes d'Autour du Verger.



Philippe Marcot
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr

▪ Urbanisme (P.10-11)



Du mouvement à l'urbanisme / Instruction des permis par la Communauté de Communes / Florence Gransart, votre nouvelle interlocutrice / Les bons réflexes à adopter.



Henri Poirier
henri.poirier@ville-asnieres-sur-oise.fr

▪ Le dossier du TU : Gestes éco(nomiques) (P.14-17)



Désherber la végétation envahissante / Réduire les déchets verts du jardin / Réduire sa consommation d'eau / Lampes à LED / Appareils en veille / La déperdition de chaleur / Tri des déchets.



Paule Lamotte
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr

▪ Social (P.18-19)



Parlons social avec Elisabeth Dietrich / Articulation CCAS et le CIAS de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.



Elodie Dijoux
elodie.dijoux@ville-asnieres-sur-oise.fr

▪ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Un livre comme cadeau de Noël / Sensibilisation au harcèlement / Nouveaux parents d'élèves / Lauréats du brevet 2019 / L'application mobile plébiscitée / Travaux sur la commune / Point sur la fuite de la berge de la Nouvelle Thève.

▪ Agenda d'hiver (P.22-23)



En bref / Agenda / Oui, vous y étiez !

Le billet de la Rédaction

Dernier numéro du mandat ! Après 24 publications et 580 pages rédigées depuis mai 2014, la rédaction du Trait d'Union changera ou se renouvellera nécessairement après les élections municipales de 2020. Ce fut un grand honneur pour toute l'équipe de rédaction de vous « faire savoir » ce qui s'est déroulé sur notre commune durant ces 6 années. Pour

ce dernier numéro, nous vous proposons de mettre en lumière tous ces gestes et toutes ces démarches qui permettent de préserver notre bien commun à tous : notre environnement. Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une très bonne lecture.



L'EDITO DE CLAUDE KRIEGUER

Maire d'Asnières-sur-Oise



Madame, Monsieur,

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont chers une excellente et heureuse année 2020. Que cette nouvelle année vous assure la nécessaire santé physique et morale pour vous et vos proches pour votre bonheur et pour réaliser tous vos projets familiaux et/ou professionnels.

Étant dans une période de réserve pré-électorale, qui interdit toute campagne de promotion publicitaire, je ne peux ni faire l'état des réalisations pour l'année 2019, ni celles qui ont ponctué le mandat 2014-2020 que vous m'avez confié. Je laisse à chacune et chacun le soin de regarder Asnières-sur-Oise, la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, le Syndicat Intercommunal des Champs Captant d'Asnières sur Oise (SIECCAO) ou le SIVOM Viarmes-Asnières pour y voir les très nombreuses avancées et réalisations qui servent et serviront l'intérêt général.

Le mandat de l'équipe municipale en qui vous avez placé votre confiance en mars 2014 prendra fin le 22 mars 2020. Que ce début de nouvelle année 2020 et de renouvellement de l'équipe communale et communautaire soit pour vous celui d'une analyse objective du travail réalisé par l'équipe sortante que j'ai le grand plaisir de conduire depuis mars 2014.

Je voudrais simplement ici remercier toutes celles et ceux qui m'ont accompagné durant ce 4ème mandat de maire pour leur travail et leur dévouement. Ce mandat n'aura pas été le plus facile, mais il restera pour moi le plus intéressant sur le plan des réalisations structurantes.

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Tout comme le scrutin de mars 2014, les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste. C'était jusqu'en 2014 le mode de scrutin réservé aux communes de 3 500 habitants et plus. Avec ce mode de scrutin, les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir. Le panachage est donc interdit. Vous ne pouvez plus ni rayer, ni ajouter de noms, au risque que votre bulletin soit nul. Pour la seconde fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour une durée de 6 ans. Les conseillers communautaires représenteront la commune à la communauté de communes. Les bulletins de vote comporteront donc deux listes qui respecteront la parité homme / femme : à gauche, la liste des 23 candidats aux élections municipales ; à droite, la liste des 3 candidats aux élections communautaires. Ces listes sont indissociables ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires.

Pour conclure, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2020 et celles qui suivront.

Avec l'assurance de mon dévouement continu pour Asnières-sur-Oise.

Claude Krieguer,
votre Maire, Vice-Président de la Communauté de
Communes Carnelle Pays-de-France, Président du
SIECCAO



MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

/villeasnieressuroise

/ville_aso

: Application mobile gratuite
« Asnières-sur-Oise »

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

10/09 - Noah GODOU
23/09 - Lilas DELGERY BECHU
25/09 - Giulian DEPLANCKE
29/09 - Naël HAMIDA
01/10 - Lila DJEBBARI
04/11 - Moesha TARIN
01/12 - Gabin ROUSSANNE
COUTAREL
02/12 - Ambre BOUVIER

Directeur de la publication : Claude Krieguer

Rédacteur en chef : Philippe Marcot

Rédacteur en chef adjoint : Julien Hascoët

Graphisme et mise en page : Julien Hascoët

Ont contribué à ce numéro : Roland Coumes, Florence Cransart, Jacques Letellier, Paule Lamotte, Anne-Marie Richaume, Elisabeth Dietrich, Virginie Ventimiglia, les associations : Risettes et Galpettes, le Club Senior, Sports et Loisirs, Comité de jumelage, Amicale des Mécaniques Anciennes et Autour de l'école.

Photos : Julien Hascoët, Philippe Marcot, Wanicon, les associations : Risettes et Galpettes, le Club Senior, Sports et Loisirs, Comité de jumelage, Amicale des Mécaniques Anciennes et Autour de l'école.

Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.

Édition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise

Tirage : 1500 exemplaires.

Impression : Imprimerie GOYAVEPRINT, Chemin de la Grille des Champs, 95820 Bruyères-sur-Oise - RCS Pontaise 805 147 907.

les questions du *trait d'union*

Nous répondons aux questions les plus récurrentes que vous nous avez posées !

Allez-vous faire quelque chose contre les crottes de chien qui envahissent les trottoirs et les espaces verts ?

Oui, et nous sommes conscients que ce fléau ne cesse de s'accroître au fur et à mesure des années. En plus de dégrader nos espaces de verdure et nos trottoirs, ces déjections coûtent cher tant au point de vue de la propreté qu'au point de vue de votre porte-monnaie. En effet, le ramassage des déjections canines par les services techniques revient à 50€ de l'heure... payés par l'impôt. C'est

autant de temps et d'argent qui pourraient être dépensés autrement.

Nous vous rappelons qu'au vu de l'article R632-1 du Code Pénal, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs canidés sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 150€. Au-delà même de l'aspect financier, c'est une dégradation de l'image de notre commune et de son cadre de vie qui en découle. Des « crottes de chiens » ont même été retrouvées aux abords de l'école du Bois Bonnet de Baillon alors que des enfants jouent régulièrement dans le secteur. Cette situation n'est plus admissible. En conséquence, les rondes du policier municipal ont été multipliées et une campagne de communication a été réalisée afin de sensibiliser les contrevenants à cette dégradation du cadre de vie commun.



Dans la nuit du 26 au 27 octobre, la statue de Saint Louis posée sur la fontaine du même nom a été complètement détruite : partie arrière descellée, tête cassée... les coupables n'y sont pas allés de main morte pour tenter de défaire la statue.

Installée quelques

semaines auparavant, la scène a (à juste titre) choqué bon nombre d'habitants attachés à l'histoire et au patrimoine de la commune. Depuis lors, une plainte a été déposée en gendarmerie et une nouvelle statue y sera prochainement installée, cette fois-ci plus massive et fixée encore davantage.

Est-ce que la statue de Saint-Louis sera remplacée ?



RACINES D'AVENIR

Un lieu-dit, une histoire



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.

Lieu-dit « Le Bois Saint Remy »



Saint Remi lors du Baptême de Clovis
© Domaine Public

Les lieux-dits « Saint Remy »

Une recherche liturgique et historique s'impose pour connaître et comprendre l'origine de ces lieux-dits comportant le nom de Saint Remy.

Les « Saint Remy » ou « Saint Remi » sont très présents sur notre commune, on dénombre 2 lieux dits comportant ce prénom : *le Bois de Saint Remy* (aux Tilleuls), *les Saints Remy* (à l'ouest de la commune) et bien entendu l'église *Saint-Rémi* au centre du village. On parlait même dans d'anciens textes, d'autres lieux-dits appelés *Froid Val Saint Remy* et *Saint Remy*.

Ces appellations font référence à l'Évêque Rémi de Reims qui naquit en 437 et fut rendu célèbre pour avoir notamment baptisé le Roi Clovis I^{er}. Cet événement important de l'histoire catholique et de l'histoire de France, fut celui qui lança la tradition des sacrements des Rois dans la ville de Reims jusqu'à Charles X en 1825.

Autour des années 500-510 après JC, le Roi Clovis accorda

à l'Évêque Rémi de Reims de nombreuses terres qui lui permirent de faire bâtir de nombreuses églises. La légende

raconte que Saint-Rémi lui-même aurait indiqué l'emplacement de la future église d'Asnières-sur-Oise afin d'y construire un oratoire primitif (une bâtisse consacrée à la prière) avant que celui-ci ne devienne six siècles plus tard les fondations de l'édifice religieux que nous connaissons aujourd'hui.

Par ailleurs, vous remarquerez deux orthographes utilisées pour le prénom « Remy/Rémi ». Là encore, l'histoire du Saint n'y est pas étrangère. Sur les 3 théories étymologiques connues, toutes convergent autour de ce personnage historique qui aurait vraisemblablement popularisé le prénom grâce à sa renommée. Le Rémy avec un « y » serait donc une simple variante du Rémi avec un « i » qui aurait juste changé avec le cours du temps.

Tous ces lieux-dits comportant le nom de « Saint-Remy » étaient des terres qui autrefois appartenaient à l'église et faisaient référence à l'un des plus célèbres Évêques de France de l'époque Carolingienne.

📧 : Vous avez plus d'infos sur le sujet ? Vous avez un avis ?
Envoyez vos commentaires à communication@ville-asnieres-sur-oise.fr





RENCONTRE AVEC

Roland Coumes, ferronnier d'Asnières-sur-Oise

Nous nous sommes rendus dans l'atelier de Monsieur Coumes pour parler avec lui de son incroyable métier pourtant en voie de disparition.

Bonjour Monsieur Coumes, pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous dire comment êtes-vous devenu ferronnier ?

À la base, j'ai une formation de menuisier, j'ai pratiqué le travail du bois jusque dans les années 1980. À mesure que le temps passait, le PVC et l'aluminium prenaient de plus en plus d'importance et le bois ne marchait plus du tout. Je me suis retrouvé du jour au lendemain sans travail. Par la suite, j'ai bifurqué dans la ferronnerie en apprenant le travail avec un artisan et me voici aujourd'hui.

Pouvez-vous nous parler de votre métier ? En quoi consiste-t-il ?

La ferronnerie, c'est du travail artisanal de création et de restauration dit *à l'ancienne*. On travaille à la forge, avec une enclume et un marteau de 2,5 kg. En gros, c'est un travail manuel du fer comme on faisait autrefois. On peut réaliser de grosses structures comme des petites pièces (clous, serrures). 90% de mes clients sont d'ailleurs des particuliers. Les gens veulent pouvoir personnaliser ce qu'ils ont : leurs rampes d'escalier, leurs portails... et que ce soit fait de façon traditionnelle. Par ailleurs, je suis agréé pour travailler pour les Monuments Historiques et pour les Bâtiments de France. Sans l'avoir demandée, j'ai reçu la médaille de la chambre des métiers en 2010.

Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

Cela fait 32 ans que je suis à Asnières, l'atelier était déjà là quand je suis arrivé. Je me suis installé à mon compte en

février 1993 après avoir travaillé une douzaine d'années en serrurerie-ferronnerie. Le Maire de l'époque était aussi favorable à ce qu'il y ait un atelier dans le village parmi les autres commerces.

Quelles réalisations avez-vous effectuées pour la commune ?

Pas mal de choses ! Le portail de l'Office de Tourisme, le portail de l'enclos seigneurial donnant face à l'Espace Jossette Jourde, la restauration du portail de l'extension du cimetière de Baillon, l'enseigne de Nathie Coiff'... et évidemment le portail du chemin de la Reine Hortense qui est une de mes dernières et plus belles réalisations que j'ai pu faire niveau restauration. Il a fallu environ 80h de travail.

Êtes-vous encore nombreux à effectuer ce métier ?

Nous ne sommes pas plus d'une dizaine dans le Val d'Oise à être vraiment forgerons. Ils arrêtent tous au fur et à mesure à cause du coût et du savoir qui se perd. Il n'y a plus d'écoles de forgerons hormis *les Compagnons du Devoir* et cela devient compliqué de former des apprentis avec les nouvelles mises aux normes permanentes. Dans la ferronnerie, il faut au minimum 10 années pour vraiment savoir travailler tout seul. C'est triste mais c'est un métier qui se perd de plus en plus.

Avez-vous un repeneur ?

Non, personne pour le moment, ça va s'arrêter lorsque je prendrais définitivement ma retraite.

L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

L'opération « Un enfant un arbre 2019, ils grandiront ensemble »



Pour la 19^e année consécutive, l'opération « Un enfant, un arbre » était organisée sur la commune le samedi 23 novembre 2019.

Pour cette édition, et malgré la pluie, quelques 70 enfants et parents étaient présents dans l'Allée de la Reine Hortense à Baillon pour cette matinée co-organisée par la commune d'Asnières-sur-Oise et l'association Sauvegarde Asnières Baillon (SAB).

Munis de pelles et de gants, 20 enfants nés en 2015 sont venus planter différentes variétés de pommiers. Cette initiative créée en 2001 permet à la fois aux enfants âgés de 4 ans d'effectuer un geste symbolique fort à savoir : planter un arbre et le voir grandir, mais également de reverdir et reboiser divers secteurs de notre commune. D'ici 5 ans les habitants et les enfants pourront cueillir des fruits

dans l'Allée de la Reine Hortense.

Un diplôme a été décerné à chaque enfant et une petite collation a été offerte à tous les participants.

Un grand bravo à Ayman, Adam, Lucas, Charlie, Thomas, Roxane, Valentin, Léa, Nahel, Molly, Camille, Yann, Kylian, Jules, Milhan, Lewis, Emma, Paul, Mareva, Mailie et Basile !

Les + en photo

Retrouvez les photos de l'intégralité de la matinée sur l'application mobile  et sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr





Risettes et Galipettes : Fête d'Halloween

Comme chaque année le 31 octobre l'incontournable fête d'Halloween a rassemblé de nombreux petits monstres (sorcières, magiciens, vampires, citrouilles et fantômes) sur la place du village. Ils ont pu se faire maquiller avant de partir pour la récolte de bonbons (un grand merci à tous les Asniérois(es) pour leurs offrandes) dans les rues de notre commune.

De nombreuses activités d'Halloween étaient proposées ainsi qu'un goûter de crêpes accompagnées de jus de pommes bio offerts par À La Ferme et des chocolats chauds offerts à tous par le Tabac de l'Abbaye pour le plus grand plaisir des enfants et de tous les participants.

Un grand merci à tous, à l'ensemble des commerçants, au personnel des services techniques dirigés par M. Broquin, à notre policier municipal M. Charlery et à la mairie pour leur implication dans cette manifestation.

Merci beaucoup pour leur aide à Ana, Coralie, aux 2 Nathalie, Sixtine, Céline, Gloria, Agnès, Doléna et Stéphanie pour avoir pris des belles photos de notre manifestation.

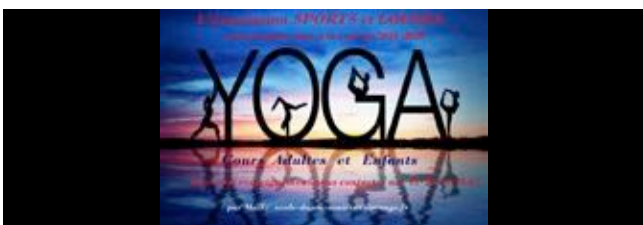
Rendez-vous l'année prochaine le samedi 31 octobre 2020 même lieu même heure ! Présidente : Carol Andrade - 01 30 35 06 47 / 06 18 30 34 77 / andrade.c@free.fr



Club Senior : Repas des adhérents

Le 27 octobre 2019 nous avons eu le repas des Adhérents du Club Senior, nous étions 76 personnes.

Après un bon repas, copieux et succulent, notre DJ nous a fait danser jusqu'en fin d'après-midi. Tout le monde est parti content de cette belle journée de retrouvailles entre seniors. Egalement ce même jour, nous avons fêté l'anniversaire de René, 90 ans. Vivement le prochain repas ! Président : Christian Langre / Vice-Présidente : Martine Clément / Trésorier : Gérard Richaume / clubsenior95270@outlook.com



Vos élus



Anne-Marie Richaume
Conseillère Municipale
Commission Associations

Sports et Loisirs

Le Jardin Musical accueille depuis 2 ans, les petits à partir de 3 ans le mercredi matin, ainsi que le Yoga enfants à partir de 5 ans. Vous pouvez les y rejoindre.

- Le Samedi c'est au tour des adultes de venir se retrouver pour une séance de Yoga. 1h15 de détente et de sérénité.
- Le 2 Février 2020 comme les années précédentes, nous organisons la journée Bien-Être avec, PILATES, YOGA, QI-GONG, Tai-Chi et Sophrologie, avec des professeurs et des exposants toujours fidèles, qui vous feront découvrir leurs disciplines et leurs produits pour être en harmonie avec ce moment Zen.

Venez nombreux nous retrouver et partager ce moment.

Présidente : Mme Evelynne Debuiselle - Email : ecole-danse-asnieres@orange.fr - Tél : 01.30.35.39.67 - <http://danse-asnieres-sur-oise.e-monsite.com>

Autour de l'école

Depuis plusieurs années maintenant l'association Autour de l'école mène activement des opérations kermesse, marché de Noël, Fête Médiévale...) afin de récolter des fonds pour co-financer divers projets pour l'école Blanche de Castille.

C'est ainsi que grâce à vous et à votre participation nous sommes fiers d'avoir pu financer entre autres les nouveaux équipements de la salle de motricité. Un grand merci à tous !

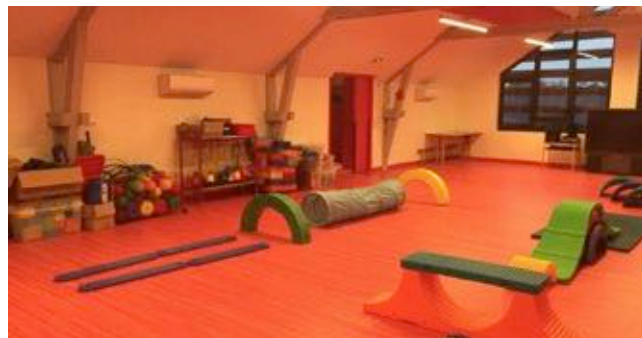
Pour la 3^e année l'association Autour de l'école a permis à tous de vivre une après-midi exceptionnelle de kermesse en famille, entre amis autour du spectacle des enfants de l'école Blanche de Castille. Un thème : Fort Boyard, une dynamique : la motivation des adultes, des enfants, des entreprises Toys'R'US Aulnay-sous-Bois, Décathlon Herblay, le château de la Tour à Gouvieux sans oublier Aux couleurs de Margot à Belloy, le Tabac de l'Abbaye, Hair Collection d'Asnières sur Oise, la Tarentella, le Comptoir des Saveurs à Viarmes et bien d'autres... soutenus par la ferveur d'Agnès Lassalle la Présidente. Partager, rire, créer des souvenirs et un avenir Ensemble : MERCI et à l'année prochaine !

Et pour finir l'année en beauté nous avons réalisé grâce à l'aide de tous nos bénévoles et des exposants un magnifique marché de Noël.

Des artisans et producteurs locaux sont venus pour vous proposer leurs créations : bijoux, objets faits mains, chocolats, miel, produits de la ferme, et bien d'autres, ont ravi tous les passants.

Une star internationale est même venue nous rendre visite malgré un emploi du temps très chargé pour le plaisir des plus petits.

Cette année 2019 fut riche en animations et nous vous donnons rendez-vous pour le carnaval de l'école suivi d'une soirée costumée au mois d'avril ou bien encore la traditionnelle kermesse du mois de juin. A très vite pour de nouvelles aventures... **Présidente : Agnès Lassalle / peaso@outlook.fr / www.facebook.com/autourdelecole95270**



Autour du verger : Plantation des bulbes

Malgré une matinée un peu fraîche, trois classes maternelles de l'école Blanche de Castille ont participé à la plantation de bulbes de tulipes, jonquilles, et autres narcisses dans le verger communal le 19 Novembre 2019.

Une matinée intéressante qui a permis aux enfants de découvrir que les végétaux sont des êtres vivants. Nous avons abordé avec eux les conditions de germination et de régénération des bulbes avant de passer à la plantation.

C'est aussi, pour les enfants, l'occasion de découvrir ou de redécouvrir le verger, un espace consacré à la protection des espèces végétales et animales.

Au printemps le verger sera fleuri grâce à nos jardiniers en herbe. Jardiner, c'est une école de la vie ! **Président : Jean-Pierre Buttazoni / famille.buttaz@orange.fr / www.autourduverger.fr**





DU MOUVEMENT À L'URBANISME

Depuis le 27 septembre 2019, les permis de construire sont instruits par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France. Pour autant, la procédure pour les administrés reste la même.



Si vous souhaitez déposer un permis de construire, la procédure reste identique.

Comment procéder ?

Il vous suffit de déposer votre dossier en mairie aux horaires d'ouverture. Auparavant, c'était l'agent en charge de l'urbanisme qui traitait votre dossier, désormais, celui-ci sera transmis au service urbanisme communautaire. Une fois le dossier validé ou rejeté, il sera retransmis à l'agent d'Asnières qui vous informera de l'état de votre demande.

[Votre parcours de dépôt / conseil reste](#)

[identique et votre interlocuteur le même, à savoir l'agent communal en charge de l'urbanisme.](#)

Quel est l'avantage de ce nouveau dispositif ?

> Le fait que la Communauté de Communes instruit désormais les dossiers d'urbanisme permet :

- Un gain de productivité pour d'autres types de dossier pour l'agent d'Asnières.
- Une prise en charge financière partielle par la Communauté de Communes.



Cahiers de recommandations architecturales

Vous avez un doute sur un matériau, une couleur ou une construction que vous souhaitez réaliser ? Pensez à demander le cahier de recommandations architecturales en Mairie.

Totalement gratuit, ce guide vous est remis en Mairie sur simple demande. À l'intérieur, vous retrouverez toutes les recommandations concernant l'urbanisme et l'architecture sur notre commune. Réalisé par le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, en association avec les architectes des bâtiments de France (ABF), ce guide peut vous être d'une grande utilité dans la conception de vos projets.

Florence Gransart, votre nouvelle interlocutrice

En provenance du Conseil Départemental et en remplacement d'Erick Lamy, Florence Gransart assure désormais les permanences et le conseil en urbanisme pour les habitants d'Asnières-sur-Oise.

Florence bonjour, pouvez-vous confirmer aux habitants d'Asnières-sur-Oise que l'instruction des dossiers d'urbanisme en Communauté de Communes ne change en rien pour eux ?

Absolument, la Mairie reste le guichet unique pour toutes les demandes, questions et dossiers d'urbanisme. Il n'y a de différences que pour nous en interne, qui transmettons désormais les dossiers en Communauté de Communes.

Quelles sont vos missions ?

Je suis en charge l'urbanisme mais aussi de la gestion des contentieux, des attributions de logements (hors logements sociaux), des jardins familiaux, des sinistres et infractions.

Pouvez-vous rappeler vos contacts aux lecteurs du Trait d'Union ?

Vous pouvez me joindre par téléphone sur ma ligne directe au 01 30 35 58 91 du lundi au vendredi (sauf un jeudi sur deux) de 8h30 à 17h00 ou venir aux permanences qui ont lieu aux mêmes horaires que l'ouverture de la Mairie ainsi qu'un samedi sur deux.

Les bons réflexes à adopter

Vous souhaitez faire construire, rénover ou changer un portail, un muret, un toit... ? Voici un memento pour éviter des erreurs et de perdre du temps.

- 🏠 **N'hésitez pas à demander conseil auprès de l'agent de l'urbanisme de la commune si vous avez le moindre doute.**
- 🏠 **Même les travaux d'entretien comme : la mise en peinture des façades, les travaux de toiture, le remplacement de fenêtres... mais aussi la construction de piscines doivent faire l'objet d'une déclaration préalable (Attention, si vous êtes situé dans le périmètre des Bâtiments de France, vous serez soumis à leur avis avant construction).**
- 🏠 **Si vous créez des surfaces nouvelles (garage, grand abri de jardin etc...) entre 5 et 20 m², une déclaration préalable s'impose.**
- 🏠 **Si vous créez une surface nouvelle de moins de 5m² (appentis, petit abri de jardin, garage à vélo) aucune demande n'est obligatoire (Attention, si vous êtes situé dans le périmètre des Bâtiments de France, vous serez tout de même soumis à leur avis avant construction).**
- 🏠 **Si vous créez une nouvelle surface de plancher de plus de 20 m² (en dehors de l'habitation principale) ou si vous créez une extension de votre habitation de plus de 40m², une demande de permis de construire est dans ce cas obligatoire.**
- 🏠 **Il est nécessaire d'attendre les autorisations administratives avant de commencer vos travaux.**



Permanences du service urbanisme

Lundi : 8h30 - 12h00
 Mardi : 16h00 - 18h30
 Mercredi : 8h30 - 12h00
 Vendredi : 8h30 - 12h00
 Un samedi sur deux de 8h30 à 12h00

Tél : 01 30 35 58 91



Vos élus



Olivier Pellé
 Conseiller municipal
 Commission urbanisme



Feu d'artifice en soutien à Hugo et Emma
Samedi 19 janvier 2019



Visite de Laurent Nunez à la Gendarmerie d'Asnières-sur-Oise
Vendredi 8 mars 2019



Opération «Nettoyons nos communes»
Samedi 6 avril 2019



Réunion publique sur la Fibre Optique
Jeudi 18 avril 2019



Plantation de l'arbre des Droits de l'Homme
Samedi 16 mars 2019



ASNIÈRES-
entre Nature

La Commune d'Asnières-sur-Oise pour cette nouvelle année 2020 marquant de l'an



Tournoi de foot à 5 au profit de la lutte contre la mucoviscidose
Samedi 11 mai 2019



Fête Nationale
Dimanche 14 juillet 2019



Métier d'Art
et Traditions
Dimanche 19 mai 2019



Un dimanche
matin en anglaise
Dimanche 19 mai 2019



Inauguration du
restaurant scolaire
Samedi 15 juin 2019



Fête de la Musique
Vendredi 21 juin 2019



Spectacle de
l'école de danse
28, 29 et 30 juin 2019



ASNIERES
SUR-OISE
et Histoire

se vous adresse tous ses vœux
et vous présente les événements
année précédente.



Forum des associations
Samedi 7 septembre 2019



Journées du patrimoine
21 et 22 septembre 2019



Fête Médiévale d'Asnières-sur-
Oise à Luzarches 12 & 13 octobre 2019



Inauguration de la Maison de Santé
Samedi 14 septembre 2019



GESTES ÉCO(NOMIQUES)

Allier l'économique et l'écologique
pour le bien de tous c'est possible !

L'écologie est devenu un sujet majeur de l'actualité nationale et locale. Pour ce dernier numéro du mandat, nous vous proposons un dossier sur les gestes écologiques simples et alternatifs que nous pouvons tous appliquer. Vous verrez ainsi qu'écologie et économie n'est pas nécessairement antinomique et déjà appliqué sur notre commune.

>> Désherber la végétation envahissante

Depuis le 1^{er} janvier 2019, désherber avec des produits phytosanitaires est interdit pour les particuliers. Il existe des alternatives efficaces respectueuses de l'environnement.

- Utiliser un désherbant 100% naturel : mélanger 5 litres d'eau avec un kilo de gros sel et 200ml de vinaigre blanc.
- Utiliser l'eau de cuisson bouillante des pommes de terre.

! Les services techniques de la commune désherbent sans produit phytosanitaire sur la commune depuis 2010.

Jardin



Exposition « Zéro Phyto » d'octobre 2012

Gestes ECO(NOMIQUES).....

>> Réduire les déchets verts du jardin

Sauf rares exceptions (comme les pieds de tomates en fin de saison), tous les déchets dits verts sont réutilisables pour votre jardin. Voici quelques astuces et techniques pour les limiter et ainsi réduire la TEOM (Taxe sur les Ordures Ménagères).

- La tonte mulching : cette technique consiste à passer la tondeuse sur une herbe peu haute sans avoir à ramasser le gazon. Les parties d'herbes laissées sur la pelouse créent alors un paillis qui fertilise le sol et libère de l'azote afin d'avoir un gazon dense et de couleur vive. Pour ce faire, il suffit d'équiper sa tondeuse d'un kit mulching.



Enclos Seigneurial



Sur Asnières, deux espaces naturels sont entretenus dans un souci de préservation de la biodiversité : le verger communal géré par l'association Autour du Verger et l'Enclos Seigneurial. La végétation est naturelle et rien n'y est jamais planté.



Le Marais de Baillon est un site ENS (Espace Naturel Sensible) départemental conventionné, reconnu comme important pour la conservation de la biodiversité. Il compte de nombreuses espèces intéressantes et de nombreuses animations y sont organisées toute l'année.

>> Réduire sa consommation d'eau

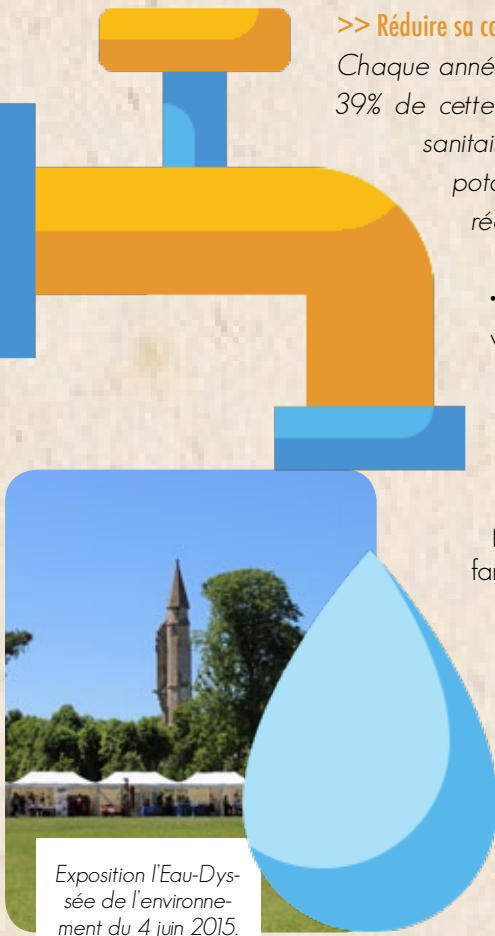
Chaque année, chaque français consomme entre 40 et 50m³ d'eau. 39% de cette consommation concerne la douche/bain et 20% les sanitaires. A Asnières-sur-Oise le coût de la part « eau potable » s'élève à 2,10€/m³. Voici quelques idées pour réduire votre consommation et votre facture !

Eau

- Equiper vos robinets d'éco-mousseurs qui permettent de réduire le débit d'eau de vos robinets (de 10L à 15L par minute) et d'ainsi diviser par 2 votre consommation d'eau. L'investissement est rentabilisé au bout de 6 mois à peine et permet d'économiser potentiellement 14m³ d'eau par an.
- Equiper vos douchettes d'éco-mousseurs. Pour rappel, une douche c'est en moyenne entre 40 et 60 litres d'eau. L'économie potentielle est de 30m³ d'eau par an pour une famille de 4 personnes.
- Installer un bouton « WC double touche » qui permet de réaliser une économie d'eau de 45 à 60 %. Environ 5m³ et par personne soit 18€ à 35€/an pour une famille de 4 personnes.
- Installer un sac WC ou une eco plaquette dans le fond du réservoir pour réduire la quantité d'eau déversée (près d'1/3) sans changer la pression.
- Récupérer l'eau pluviale pour arroser le jardin.



Un diagnostic a été réalisé dans le cadre du Plan Climat Air et Energie Territorial (PCAET) par la Communauté de Communes. Ce document est consultable sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr ou sur l'application mobile.



Exposition l'Eau-Dys-sée de l'environnement du 4 juin 2015.

>> Passer aux lampes à LED

Plus chères à l'achat, les ampoules à LED ont cependant de nombreuses qualités de consommation électrique :

- 70 à 90 fois moins gourmandes en électricité que les ampoules traditionnelles incandescentes.
- Une durée de vie 20 fois supérieure
- Au final l'économie de consommation est estimée à 9€ par an et par ampoule sachant que chaque ménage français possède en moyenne 25 points lumineux dans son logement.

• L'investissement initial est remboursé en à peine 1 an et l'économie sur les années suivantes peut aller jusqu'à 300€ par an.

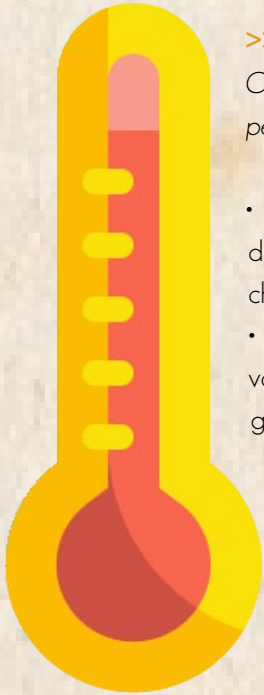
Les nouveaux éclairages publics installés depuis 2009 sont tous équipés de cette technologie. A l'heure actuelle près de 50% de l'éclairage public de la Commune est équipé soit environ 150 points lumineux.

>> Eteindre complètement vos appareils en veille

Les appareils Hi-fi en veille consomment plus qu'on ne le pense... En moyenne, 80€ sur votre facture annuelle d'électricité est consacrée à ces appareils qui ne sont pas complètement éteints. Astuces ?

La Commune d'Asnières-sur-Oise a fait le choix il y a plus de 10 ans, d'éteindre l'éclairage public la nuit (depuis toujours sur Baillon). Cette mesure pionnière a permis d'économiser 40.000€/an et de préserver la biodiversité nocturne.

- Installer des multiprises avec boutons ON/OFF pour éteindre les TV, lecteurs DVD, Box internet... afin qu'ils ne consomment pas d'électricité quand vous n'en avez pas besoin.



>> Eviter la déperdition de chaleur

Outre une meilleure isolation, quelques petits conseils qui peuvent vous permettre de dépenser moins.

- Fermer les volets la nuit permet de réaliser 2% d'économie sur le chauffage.
- Baisser de 1°C la température de votre chauffage c'est 7% d'économie globale.
- Faites entretenir votre chaudière. Une chaudière non entretenue c'est une augmentation de 10% de votre facture.



Les fenêtres de la Mairie ont été remplacées afin d'éviter un maximum de déperdition de chaleur. Les chaudières ont également toutes été remplacées : les écoles, logement de Baillon etc...

>> Améliorer le tri de ses déchets

Les déchets ménagers sont estimés à 513kg par habitant et par an en France. De nombreuses solutions sont offertes pour réduire ce chiffre et baisser à terme les taxes associées.

- Les déchets de cuisine représentent en moyenne 45 kg/hab. et par an. Si vous avez la chance d'avoir un jardin, n'hésitez pas à pratiquer le compostage individuel. Cette méthode permet de réduire les déchets ménagers de 30 à 40 % par an et par personne et vous offre de l'engrais gratuit. Le syndicat Tri-Or propose des composteurs au prix unique de 29,22€, pour plus d'informations contactez les au 01 34 70 05 60.
- Proscrire les produits jetables qui représentent chaque année 30kg de déchets par français.
- Privilégier l'apport en déchetterie plutôt que les encombrants. Il est bon de rappeler que les encombrants ne sont pas triés et sont directement enfouis.



À partir de 2020 Tri-Or ne procédera plus à un passage mensuel pour ramasser les encombrants. A la place, vous pourrez téléphoner pour prendre RDV et définir avec Tri-Or un jour de passage pour vos encombrants. Cette mesure fait suite à la hausse importante de la taxe sur les activités polluantes sur les enfouissements qui interviendra en 2020.

Vos élus



Michel Fleurat
Conseiller municipal
Commission Environnement



Remise des colis du CCAS
du vendredi 6 décembre 2019



PARLONS AVEC ELISABETH

Elle est la nouvelle agent en charge du CCAS depuis
sur les accueils sociaux au niveau

Bonjour Elisabeth, vous êtes chargée du CCAS pouvez-vous nous retracer brièvement votre parcours ?

J'ai fait mes études entre l'Espagne et la France pour devenir professeur de français et d'espagnol. Par la suite j'ai travaillé dans un centre de loisirs et en tant que caissière pour financer mes études. J'ai été professeur de français en Espagne et j'ai ensuite fait plusieurs métiers dont assistante de direction, assistante d'éducation et j'ai été engagée par la Mairie d'Asnières-sur-Oise en 2016 en tant qu'animatrice pour les NAP (*Nouvelles Activités Péri-éducatives*) je faisais de l'initiation à l'espagnol. A présent, je suis en charge du CCAS.

Pouvez-vous rappeler les missions du CCAS ?

Accueillir les usagers et les orienter dans leurs démarches d'aides diverses : monter les dossiers, travail avec les seniors etc.

Le CCAS s'occupe également des animations telles que les colis de Noël distribués aux seniors, le repas de fin d'année des bénéficiaires ainsi que le loto annuel.

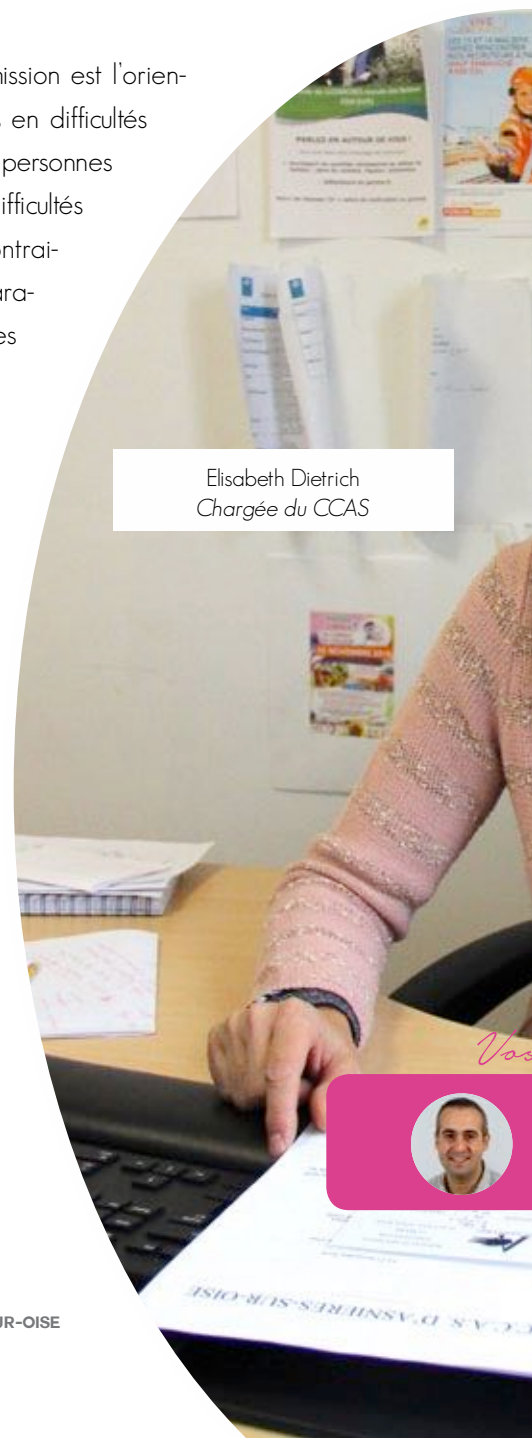
Depuis quelques mois il s'est créé une structure intercommunale, le CIAS Centre Intercommunal d'Action Sociale. Quelle articulation avec le CCAS d'Asnières-sur-Oise, ?

Les missions des deux entités sont complémentaires.

A mon niveau, ma principale mission est l'orientation et le suivi des personnes en difficultés et vulnérables. Je m'occupe des personnes en situation de handicap, en difficultés financières, de logement etc. Contrairement à ce qui se faisait auparavant, la commune ne suit plus les dossiers RSA, mais je peux aider à faire la première demande.

Et au niveau intercommunal ?

Le CIAS se charge des demandes et suivis du RSA, des difficultés relatives à la fracture numérique (difficultés d'inscriptions sur des sites internet administratifs), de la mise en relation avec les administrations compétentes (CAF, Maison de la Justice et du Droit, assistants sociaux, CCAS etc.). Un bus itinérant stationnera dans la cour de la Mairie chaque semaine pour s'occuper de ces problématiques.



Elisabeth Dietrich
Chargée du CCAS



S SOCIAL ETH DIETRICH

Le 1^{er} juillet 2019, l'occasion de faire un point
au communal et intercommunal.

Virginie Ventimiglia, responsable du CIAS
de la Communauté de Communes



Décapitulatif des missions

	CCAS (Mairie)	CIAS (Communauté de Communes)
Missions	<ul style="list-style-type: none"> • Première demande RSA sur internet. • Suivi social (difficultés de logement, financières...) • Orientation à destination des seniors (Maisons de retraite, aides diverses...) • Aide sur la fracture numérique. • Mise en relation (Maison justice et du droit, assistants sociaux du territoire de la CAF, CCAS etc...) • Animations seniors, ateliers de prévention. 	<ul style="list-style-type: none"> • Demande et suivi du RSA, • Première demande et renouvellement CPAM, CAF, MDPH, ANTS • Aide sur la fracture numérique • Conseils (CAF, RSA, dossiers bloqués...) • Mise en relation (Maison justice et du droit, assistants sociaux du territoire de la CAF, CCAS etc...) • Permanences MDPH ponctuelles. • Informations et conseils pour les CCAS communaux.
Permanences	<p>Lundi : 9h30 - 12h00 sans RDV Mardi : 9h30 - 12h00 sur RDV Mercredi : 9h30 - 12h00 sans RDV Jeudi : 9h30 - 12h00 sur RDV Vendredi : 9h30 - 12h00 sans RDV</p>	<p>Le bus itinérant viendra de manière bimensuelle sur la commune et sera stationné dans la cour de la Mairie (horaires et jours précis à définir).</p>
Contacts	<p>Tél : 01 30 35 58 91 ccas@ville-asnieres-sur-oise.fr</p>	<p>Tél : 06 43 60 03 22 cias@c3pf.fr</p>
Informations	<p>www.ville-asnieres-sur-oise.fr Appli mobile "Asnières-sur-Oise"</p>	<p>www.carnelle-pays-de-france.fr Appli mobile Communauté de Communes Carnelle Pays de France</p>



Paulo Sobral
Conseiller municipal
Commission sociale

Commission affaires scolaires : Un livre comme cadeau de Noël

La commune réitère l'opération « Lire c'est partir » initiée l'année dernière à l'attention des écoliers d'Asnières.

305 livres ont été offerts par la commune à tous les écoliers à l'occasion des fêtes de Noël.

Cette distribution a été effectuée avec le concours de l'association loi de 1901 « Lire c'est partir » qui propose des livres jeunesse de qualité à seulement 0,80€ l'unité. De beaux cadeaux de Noël pour les enfants asniérois.



Nouveaux parents d'élèves

Les nouveaux parents d'élèves ont été élus le 11 octobre dernier.

- Pour l'école Blanche de Castille ce sont : Audrey Cossart, Agnès Lassalle, Laura Boller, Aurélie Degardin, Mathilde Isola Malwina Luczyk, Jennifer Marie Luce, Vincent Boutrelle et Isabelle Dubusz de l'association *Autour de l'école* qui ont été élus.
- Concernant l'école du Bois Bonnet de Baillon les nouveaux élus sont : Vincent Chauveau, Karen Riand et Philippe Le Mouel de la *FCPE 95*.

Lauréats du brevet 2019

Une remise officielle des diplômes du brevet a été effectuée au collège de Viarmes.

En présence de l'adjoint aux Affaires Scolaires, Paule Lamotte, une remise de diplômes a été effectuée aux 36 jeunes Asniérois. Un grand bravo au nom de la commune à Tristan Agueh, Elisa Bornet, Colyne Boucly, Manon Champagne, Louca Cherubini, Océane Delmas, Célia Dhenin, Valentin Duport, Paul Fessan, Déborah Francois, Ilsa Gzernez, Kilian Godon, Ambre Le Guen, Maxime Le Marchand, Alicia Levesque, Enzo Nocton, Arno Poupard, Léane Puchot, Joséphine Rublon, Ilona Sice, Cécilia Thegat, Edith Trappeler, Flavio Venere, Nathan Bonnemaïson, Alexis Dias, Eloïse Dubayle, Sacha Duprat, Tania Gazrighan, Marine Iharassarry, Mathieu Isay, Nathan Lathro, Jules Martinez, Cindy Poulet, Rafael Valente Dias, Vasco Valente Dias et Youri Vincente Manette pour leur réussite dans ce brevet !

Membres de la commission :

Paule Lamotte, Philippe Marcot, Audrey Claisen-Barthélémy, Annick Desbourget et Thierry Boller.



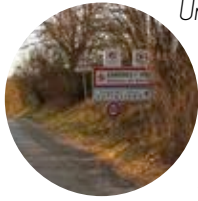
Communication : L'application mobile plébiscitée !

Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser l'application mobile « Asnières-sur-Oise ».

En l'espace de 9 mois le nombre de téléchargements a quasiment été multiplié par deux, passant de 649 en février 2019 à 1085 (501 sur Android et 584 sur Apple) en novembre 2019. Une belle progression faisant de l'application *Asnières-sur-Oise* la deuxième application de commune la plus téléchargée de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.

Nous vous rappelons que l'application est gratuite, téléchargeable sur *Google Play* et *l'AppStore*. Vous avez la possibilité d'aller sur le portail famille, de découvrir les menus de la cantine, de recevoir des messages *push* sur les événements à venir et d'être en lien direct avec la commune au travers de l'option signalement.

Commission Travaux : Du changement sur la route de Baillon menant à Chaumontel

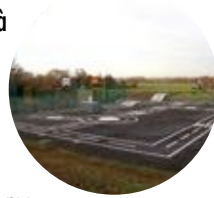


Un déplacement de panneau et un changement de vitesse autorisée sur la route de Baillon.

Depuis novembre 2019 le panneau d'entrée de commune est désormais à la place à laquelle il devrait être. Vous retrouverez donc vos panneaux d'entrée d'agglomération proches du centre de loisirs d'Aubervilliers. Ainsi, la vitesse est désormais limitée à 50km/h pour protéger les nombreux enfants se rendant au centre de loisirs d'Aubervilliers, les cy-

clistes, les randonneurs et la traversée du gros gibier.

La piste d'initiation à la sécurité routière réalisée



Projet initié par le Brigadier chef Tony Charlery, la piste d'initiation à la sécurité routière a été tracée par l'entreprise Euroline fin octobre.

Les panneaux de circulation ont également été livrés et seront utilisés par les enseignants, notamment pour les permis piéton et vélo.

Nouveaux PC en Mairie

Le matériel informatique de la Mairie (pour le plus ancien datant de 2007) a été entièrement remplacé en location de longue durée. Ce qui permettra aux agents d'avoir du matériel récent et d'être renouvelé plus régulièrement. Coût de l'opération : 13.135€.



Membres de la commission :

Jacques Letellier, Elodie Dijoux, Paule Lamotte, Alain Brochard, Christian Gaudin et Jean-Marc Guieau.

SIABY : Point sur la fuite de la berge de la Nouvelle Thève à Baillon

Une réponse du SIABY a été apportée concernant le devenir des travaux des berges de la Thève située le long de la rue des Marais.

Y a-t-il un risque d'infiltration pour les habitants ?

Les riverains n'ont rien à craindre en dehors de l'humidité normale du sous-sol. La fuite de la berge a été réparée de manière provisoire par le SIABY (Un grand merci au Président Daniel Desse qui a fait avancer considérablement le dossier).

Quand auront lieu les travaux définitifs ?

En prenant en compte le fait que le hameau est en site inscrit, la consultation des entreprises, l'appel à la concurrence, l'analyse des offres, la signature et l'installation du chantier, les travaux ne devraient pas débuter avant février 2020.



Y a-t-il un risque de gel sur la chaussée en cas de froid intense ?

Le risque de gel n'existe plus, du fait que la fuite a été colmatée par les travaux récents.

Membres du SIABY :
Henri Poirier et Paule Lamotte.



Chez nos voisins à Lamorlaye



La commune de Lamorlaye a mis en place une nouvelle piste cyclable à la sortie de la voie de la cave.

Si vous aimez les promenades ou les balades à vélo vous avez certainement remarqué cette nouvelle piste cyclable située à Baillon au bout de la voie de la cave en allant sur Lamorlaye.

Des trottoirs et une piste cyclable viennent désormais en continuité d'une première partie de travaux réalisés par la ville de Lamorlaye en 2018 menant jusqu'au rond-point du marronnier.

Dans ce même secteur, nous vous rappelons que vous pouvez emprunter l'avenue verte du Paris-Londres à retrouver sur notre site internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr et sur l'application mobile «Asnières-sur-Oise».

Vous avez désormais la possibilité de vous rendre jusqu'au centre ville de Lamorlaye depuis Baillon en empruntant uniquement des pistes protégées pour les piétons et cyclistes.



Élections municipales 2020 : faut-il s'inscrire avant le 31 décembre 2019 ?

Non, la date du 31 décembre n'est plus impérative.

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription. Pour les prochaines élections municipales, il s'agit du 7 février 2020.

Vous avez également la possibilité de vous inscrire par internet via le service en ligne du site www.service-public.fr.



Du nouveau pour la carte grise

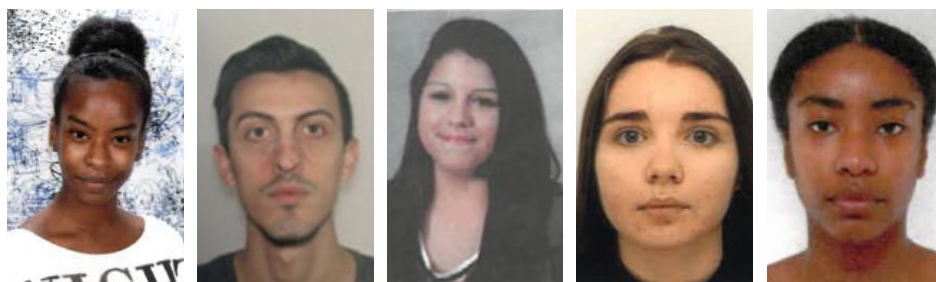
Les demandes de certificat d'immatriculation sont centralisées sur internet. Il n'existe plus de service carte grise physique au sein des préfectures et sous-préfectures. Deux possibilités sont à votre disposition : faire les démarches en ligne sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou aller dans un garage certifié par le Système d'immatriculation des Véhicules (SIV). Pour trouver les garages agréés sur le département rendez-vous sur le même site : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Recensement 2020

Notre commune sera recensée en 2020. De ce fait, 5 agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront prochainement chez vous.

Il vous remettront vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier sera possible. Ensuite ? C'est l'INSEE qui travaillera pour analyser toutes les données.

Nous vous remercions d'offrir un bon accueil aux agents recenseurs (que vous retrouvez en photo ci-dessous) qui se présenteront chez vous. Pour rappel, le recensement de la population est obligatoire.



AGENDA *d'hiver*



JANVIER 3 Voeux du Maire 20h30 Espace Josette Jourde	JANVIER 11 Riders Ghost Party Rock Espace Josette Jourde	JANVIER 19 Repas du CCAS Espace Josette Jourde	JANVIER 26 Galette du Club Senior Espace Josette Jourde	FEVRIER 1&2 Journées bien-être de Sports et Loisirs Espace Josette Jourde
FEVRIER 22 Bourse puériculture de Risettes & Galipettes Espace Josette Jourde	MARS 8 Soirée Théâtrale d'Anim'Asnières Espace Josette Jourde	MARS 15 Sortie du Club Senior « Holiday on Ice » Palais des sports de Paris	MARS 15 Élections municipales premier tour Bureaux de vote	MARS 22 Élections municipales second tour Bureaux de vote
MARS 28 10 ans des Western Rodéo Dancers Espace Josette Jourde	AVRIL 25 Chasse aux œufs de Risettes et Galipettes Enclos Seigneurial	AVRIL 25 Carnaval de l'école Blanche de Castille et Soirée Carnaval d'Autour de l'école Rues d'Asnières et Espace Josette Jourde	AVRIL 26 Métiers d'Art et Traditions d'Anim'Asnières Espace Josette Jourde	



Commemoration de l'Armistice
de la Première Guerre Mon-
diale *Lundi 11 novembre 2019*



Remise des médailles
du travail
Lundi 11 novembre 2019



Médaille d'honneur Régionale,
Départementale et Commu-
nale *Lundi 11 novembre 2019*



Commemoration en hommage
aux Morts de la Guerre
d'Algérie *Jeudi 5 décembre 2019*



Décorations de Noël
à Bailion
Vendredi 5 décembre 2019



Retrouvez l'agenda complet des événements
d'Asnières-sur-Oise sur le site internet
de la commune :
www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Mais où
se cache
Sophie
la Girafe ?



Sophie la girafe s'est
cachée dans l'une des
pages du journal, retrou-
vez-la en feuilletant votre
Trait d'Union ! Découvrez
un indice pour connaître
l'endroit exact où elle se
trouve en vous rendant
sur :

www.ville-asnieres-sur-oise.fr

L'Application Mobile ASNIÈRES-SUR-OISE à télécharger gratuitement

VOUS ÊTES
1085 À AVOIR
TÉLÉCHARGÉ
L'APPLICATION !



*Retrouvez
de nombreuses
fonctionnalités :*

**Accès direct
au Portail Famille**

Menus cantine

Agenda

Actualités

**Notifications via
messages push**

**Et plus
encore...**



À télécharger gratuitement sur :

